

LE RÉSEAU DES CONSEILLERS «LES GÉNÉRATEURS» NOUVELLE-AQUITAINE



OBJECTIFS

UN RÉSEAU AU SERVICE DES ÉLUS

Conseiller, sensibiliser, partager des retours d'expériences et favoriser la mise en réseau autour du solaire photovoltaïque et de l'éolien.

Les conseillers Les Générateurs ont pour mission :

- d'apporter des conseils de premier niveau neutres et objectifs aux collectivités pour les sensibiliser aux énergies renouvelables éolienne et photovoltaïque ;
- de permettre la montée en compétence des collectivités en amenant une expertise technique, juridique et financière sur les phases d'émergence des projets éolien et photovoltaïque ;
- d'aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables construits avec les territoires et en lien avec les objectifs de développement locaux et régionaux.

DESRIPTIF

- Le réseau des Générateurs couvre l'ensemble des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Il est animé par le CRER, Cirenna et l'ALEC Métropole bordelaise et Gironde.
- Les 3 structures mutualisent leur expertise afin d'apporter une offre de conseils la plus complète possible aux élus dans le développement de projets solaires photovoltaïques et éoliens.
- Un parcours des élus en 4 étapes a été défini par l'ensemble des conseillers, l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine.
- En parallèle, Les Générateurs Nouvelle-Aquitaine proposent une websérie pour acculturer les élus autour des sujets d'actualité et techniques.

LA BONNE PRATIQUE EN CHIFFRES - BILAN 2022

3 ans d'animation **+ DE 100** collectivités répondent à l'AMI lancé en 2022 pour bénéficier du réseau de conseillers

14 actions d'animations en 2022 (réunions d'information, débats, webinaires, conférences...)

34 interventions auprès des élus (formations, réunions, rencontres des acteurs...)

+ DE 300 participants

29 accompagnements de projets de solaire photovoltaïque et/ou éolien



LE **CONSEILLER** IDENTIFIE LES **PRIORITÉS** DES COLLECTIVITÉS (COMMUNES - EPCI) et apporte un **accompagnement** adapté aux scénarios identifiés

- INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES SUR LES DEUX FILIÈRES
- CONSEILS SUR LA STRATÉGIE TERRITORIALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
- INFORMATIONS ET CONSEILS SUR LE POTENTIEL TERRITORIAL
- CONSEILS ET RÉFLEXIONS AU MONTAGE DE PROJET
- ANIMATION ET CO-ANIMATION D'ÉVÉNEMENTS
- MISE EN RELATION AVEC LES ACTEURS EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE
- RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR DES PROJETS PV/ÉOLIENS
- APPORT DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES

RESSOURCES

5 CONSEILLERS répartis sur 12 départements en Nouvelle Aquitaine et au sein des 3 structures



Dans le cadre d'un AMI relatif à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur l'aérodrome communal, l'ALEC nous a, dans un premier temps, conseillé et apporté des éclairages sur ce sujet très technique pour les agents comme pour les élus. Leur soutien a été d'autant plus important pour nous lors de la phase de sélection de l'opérateur puisque nous avons bénéficié de l'expertise des conseillers sur les offres de chacun des candidats et ils nous ont épaulé tout au long de la procédure, y compris lors des entretiens de négociation. Nous remercions très sincèrement l'ALEC et leurs conseillers pour leur aide, essentielle à la réussite de ce projet !

Maxime AUGER, Directeur Général des Services, Ville de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde)



CONTACT

en partenariat avec

Arnaud DE OLIVEIRA
arnaud.deoliveira@alec-mb33.fr

Centre régional des énergies renouvelables (CRER), CIRENA
et le soutien de la DREAL, l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine